

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

Le Président de Hautes Terres Communauté

Objet : Marché de travaux pour la restauration de petit patrimoine de Hautes Terres Communauté phase n°3 – Marché de prestations similaires au lot n°3

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2026-CC-035 en date du 29 avril 2026 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président pour prendre toute décision concernant le lancement, la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, des accords-cadres et des marchés subséquents de travaux dont le montant de l'opération est inférieur ou égal à 200 000 € HT lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu la délibération n°2023-CC-074 en date du 13 avril 2023 approuvant le lancement du marché de travaux pour la restauration de petit patrimoine (phase 3) ;

Vu la délibération n°2024-DPRSDT-079 en date 28 février 2024 attribuant le marché public de travaux pour la restauration de petit patrimoine (phase 3) ;

Vu le lot n°3 « Charpente – Couverture – Menuiserie » notifié à l'entreprise CHAREIRE MICHEL le 18 avril 2024 ;

Considérant que dans les termes de l'article 3 du cahier des clauses administratives particulières, il est prévu qu'« en application des dispositions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer un marché ayant pour objet la réalisation de prestations similaires avec le titulaire, et ce, sans publicité ni mise en concurrence préalables. » ;

Considérant que les conditions d'exécution de ce nouveau marché seront identiques à celles du marché initial ;

Considérant qu'il convient d'attribuer et de signer un marché lot n°3 de prestations similaires à celles confiées au titulaire du marché initial, passé sans publicité ni mise en concurrence ;

DECIDE

Article 1 : D'approuver l'attribution du marché de prestations similaires au lot n°3 relatif au marché de travaux pour la restauration de petit patrimoine (phase 3) à l'entreprise Michel CAHREIRE :

Entreprise	Lot	Ouvrage	Montant marché (HT)	Montant TVA	Montant marché (TTC)
ENTREPRISE CHAREIRE Michel	Lot n°3 « Charpente – Couverture – Menuiserie » - Marché de prestations similaires	Four du bourg d'Albepierre	45 967,25 €	9 183,45 €	55 160,70 €
		Oratoire Laborie de la Chapelle d'Alagnon	10 738,60 €	2 147,72 €	12 886,32 €

Article 2 : Que ce marché de prestations similaires prend effet à compter de sa notification au titulaire et se réalisera dans les conditions définies au cahier des clauses administratives et techniques particulières du marché initial ;

Le 04 juin 2026

DECISION PRESIDENT N°2026-DPRSDT-159

1.1 - Marchés publics

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le



ID : 015-200066637-20260604-2026_DPRSDT_159-AR

Article 3 : De signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

Article 4 : Dit que les crédits sont inscrits seront inscrits au budget primitif 2026 ;

Article 5 : Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil communautaire ;

Article 6 : Madame la Directrice de Hautes Terres Communauté et Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président,

Didier ACHALME



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.